

COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DU BUREAU SYNDICAL DU 09 MARS 2021 - 16H00  
A SAINT PIERRE DE VASSOLS (SALLE HELENE LAUGIER)

L'an deux mille vingt et un, le neuf mars à seize heures, le Bureau Syndical régulièrement convoqué en date du 1<sup>er</sup> mars 2021, s'est réuni en session ordinaire à la salle Hélène Laugier à Saint Pierre de Vassols, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de membres du  
Bureau

En exercice : 18

Présents (mini 10) : 16

**Quorum atteint**

Nombre de voix

En exercice : 108

Présentes : 96

Exprimées par pouvoirs : 4

**Total : 100**

Membres présents :

**3 représentants du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) :** Jacqueline BOUYAC, Bénédicte MARTIN, Louis BISCARRAT

**2 représentants du Conseil départemental du Vaucluse (porteurs chacun de 8 voix) :** Xavier BERNARD, Max RASPAIL

**2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 4 voix) :** Corinne FREYCHET, Jean-Pierre LARGUIER

**3 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 7 voix) :** Michel JOUVE (Flassan), Éric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Jean-Pierre RANCHON (Sault)

**5 représentants des communes (porteurs chacun de 4 voix) :** Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine), Valérie MICHELIER (Caromb), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols),

Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat)

**Membres excusés ayant donné pouvoir :** Jérôme BOULETIN à Corinne FREYCHET

**Membres excusés :** Christian MOUNIER

**Participaient également à la réunion :** Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Odile SIGNORET, Catherine FAYOT, Vincent THOMANN (PNR Mont-Ventoux)

**Secrétaire de séance :** Sandrine RAYMOND LUCARINI est nommée secrétaire de séance.

**1. PROCES VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU 22 FEVRIER 2021**

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport du procès-verbal du Bureau du 22 février 2021 est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Membres en exercice : 18 – Présents : 16 - Pouvoirs : 1 – Votants : 17

Suffrages exprimés : 100 – Pour : 100 - Abstention : 0 – Contre : 0

En dehors de ses délégations, le Bureau est une instance de préparation des décisions du Comité syndical.

Les points traités au cours de ce Bureau sont donc soumis au Bureau Syndical pour avis préalable avant présentation lors du prochain Comité Syndical.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

Affiché au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux le **18 MARS 2021**

La Présidente  
Du Parc naturel régional du Mont-Ventoux  
Conseillère Régionale

Jacqueline BOUYAC

